Procès-verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot Le 06/11/2022

Participants

Enseignants : Mme Mismaque Mme Broussier, Mme Bazin, Mme Da Silva, Mme Nié, Mme Ducrocq

Syndicat intercommunal de Bellevue : M. Billon

Représentants des communes : M. Ruelle (maire de Buxeuil), Mme Baroni (Polisot)

Représentants des parents d'élèves : Mme Gyéjacquot, Mme Fontaine-Garcia, Mme Sieffert, M. Hervé, M. Piconnet, Mme Marchal, Mme Rokicki, Mme Sicot, Mme Garret, Mme Bettoni

Représentants des élèves : Enora Sicot, Léopold Poinsot, Romane Gyéjacquot, Violette Bouchard

Excusés : Mme Grosjean (IEN), Mme Dubraud (présidente du Syndicat), M. Delot (maire de Celles Sur Ource)

Ordre du jour

1. Résultats des élections des parents d'élèves 2. Bilan financier 2022/2023 3. Organisation de l'école : répartition classes, règlement intérieur de l'école 6. Rapport projet d'école 7) Projets

Points essentiels de la réunion

1. **Résultats des élections.** 83,33% de participation, c'est bien. 10 parents se sont présentés donc une seule liste à présenter. Les titulaires sont : Garret Natacha, Piconnet Clément, Sieffert Fanny, Marchal Sarah, Fontaine-Garcia Salomé. Les suppléants sont Hervey Dominique, Sicot Adélaïde, Bettoni Sandrine, Gyéjacquot Isabelle et Rokicki Elodie. Vous avez reçu un mail avec un tableau où on retrouve le téléphone, mail et photo de chacun des délégués.

Rappel : les titulaires prennent une part active en cas de vote et non les suppléants lors d'un conseil où tout le monde est convié.

2) **Bilan financier** : **Année 2 022/ 2 023**

Quelques produits :

Activités	Entrées	Sorties	Bénéfices
Vente de sapins	793	629	164 €
Photos individuelles			690.67 €
Photos classes			388.73 €
Carnaval	376.99	94.61	282.38 €
Gâteaux Mistral	3 605	2 854.40	750.60 €
Tabliers/torchons	1357.50	931.65	425.85 €
Fête	5 948.80	1 545.68	4 403.12 €

Subventions ; 6 455.20 €

Quelques charges :
Adhésion OCCE + assurance : 367.87 €
USEP : 350 €
De Peretti : 3 175 €
SACEM : 135.59 €
Piscine : 1 188 €
Voyage mat. : 731.80 €
Théâtre : 889 €
Cyrielle Tassin (Téléthon) : 225.60 €
Noël : 387.30 €
Abonnements : 158 €
Calculatrice CM : 280 €
Matériel (câbles HDMI, balles de jonglage, 2 lecteurs CD) : 136.37 €

Coopérons dès l'École

OCCE de l'Aube
Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2022 - 2023

Version du 21.09.2023

Coopérative scolaire de l'École Primaire Bellevue, à POLISOT (10 110), Hameau de Bellevue (010-2080)
Compte : Crédit Mutuel 020 373 401 - BAR SUR AUBE ; ouvert le 01/04/2016
Mandataire : Carine BAZIN. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	5 765,55	7070 0008	Ventes d'objets	8 611,40
6168 1008	Assurances	93,67	7080 0008	Activités éducatives	7 001,43
6181 0008	Activités éducatives	11 651,20	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	6 455,20
6270 0008	Frais bancaires	14,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 10	266,70	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	945,00
6800 0008	Biens durables	136,57	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
	Total des charges (A) :	**17 927,69**		**Total des produits (B) :**	**23 013,03**

Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : 5 085,34

Bilan simplifié au 31 Août 2023

ACTIF	Soldes des comptes au 31/08/2023	PASSIF	
512 01 Crédit Mutuel (1)	23 747,32	110 Report à nouveau au 1.09.2022 :	18 661,98
512 02 Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2022	
530 Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023 :	5 085,34
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	**23 747,32**	**Total du passif :**	**23 747,32**

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 **Le bilan simplifié est équilibré.**

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2023
Transport scolaire (Bar-sur-Seine)	971,10	22/12/2022	Transports	971,10
Syndicat	5 000,00	10/03/2023	Interventions	5 000,00
Buxeuil	230,00	18/04/2023	Classe verte	230,00
Département	254,10	15/05/2023	Classe verte	254,10
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	6 455,20			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Les comptes ont été vérifiés par Mme Beaufort et Mme Fontaine Garcia. Ils sont consultables sur demande auprès de Mme Bazin. L'an passé, ils ont également été vérifiés par un commissaire aux comptes. Le bilan est très positif et décrit une école qui fait beaucoup de projets et une très bonne tenue des comptes. Il apparait que désormais il serait préférable de tenir un classeur de compte papier et en version numérisée. Les factures de piscine ne doivent plus apparaitre puisqu'il s'agit d'un enseignement au programme de l'école. Elles doivent être payées directement par le syndicat. Mme Dubraud et la secrétaire ont été prévenues. Le nécessaire doit être fait dans les deux ans.

L'équipe enseignante remercie le syndicat pour le versement des subventions et la participation des parents. En effet, on a fait une recette record lors de la fête de l'école. Pour la prochaine fête de l'école, il faudra penser à acheter 100kg de frites sachant que la commune de Celles-sur-Ource pourrait reprendre le surplus pour la fête du 14/07.

3) **Organisation de l'école :**

a) ***Répartition classes*** : PS/MS : 25 élèves (15PS/10MS) ; GS/CP : 23 élèves (15GS/8CP) CP/CE1 : 23 (7CP/16CE1) ; CE2/CM1 (17 CE2/ 7CM1) ; CM1/CM2 (11CM1/ 13CM2)

b) Cantine : 103

c) Garderie : 52

d) ***Règlement intérieur*** à remettre à jour :

- Plan vigipirate mis au plus haut niveau : pas d'attroupements devant l'école, parkings à surveiller. Bien respecter les horaires de classe. Chacun doit signaler tout comportement ou objet suspect qu'il remarquerait aux abords de l'école.
- Mot de passe blog à modifier 2024 au lieu de 2023

Pour le reste, rien de particulier à changer.

e) ***PPMS*** : un exercice de PPMS attentat intrusion va être organisé le 04 décembre 2023. Il est demandé qu'un interrupteur soit placé dans le bâtiment administratif pour déclencher cette alarme PPMS. Concernant l'exercice incendie, on regrette que l'alarme ne sonne que par bloc. En élémentaire, toutes les classes n'entendent pas l'alarme simultanément, ce fait est constaté quasiment à chaque exercice en particulier si les fenêtres sont fermées.

4) **Rapport évaluation d'écoles :**

L'évaluation du regroupement d'écoles (Gyé-sur-Seine, Marolles-les-Bailly, Briel-Sur-Barse, Virey-Sous-Bar, Bagneux-la-Fosse, Les Riceys et Polisot) a pour but d'être utile aux écoles et de proposer des éléments d'analyse et de perspective pouvant aider à l'écriture du nouveau projet d'école. Après le temps d'autoévaluation et d'évaluation externe, voici ce qui ressort du rapport :

- ***En ce qui concerne les apprentissages et les parcours des élèves :***

Les points forts : bons résultats globaux aux évaluations nationales de CP et CE1, travail sur la fluidité de la lecture qui porte ses fruits, des élèves lecteurs en CP dès mars, des enfants bien suivis à la maison et une bonne culture générale, bonne liaison GS/CP et avec le collège, relation de qualité avec les parents, avec les partenaires.

Questionnements : sur la mise en place de la différenciation avec des classes multi niveaux, des demandes de suivi orthophonique en CP qui explosent, le manque de concentration des élèves et leur posture corporelle ; le coût des transports.

Actions décidées pour le regroupement : personnaliser les apprentissages, renforcer une compétence ciblée (ex : la fluence ; travailler la bande numérique), promouvoir le langage oral (utilisation BCD, point lecture, web-radio, pédagogie de l'écoute…), promouvoir les mathématiques et construire le parcours d'éducation artistique et culturel (utiliser le patrimoine local, PAG…)

- ***<u>La vie et le bien être des élèves et des personnels à l'école</u>*** :

Les points forts : climat serein, élection de délégués, parents impliqués, parcours éducatifs en place, écoles rénovées, plan pHare mis en place, de nombreux projets
Questionnements : sur le harcèlement : repérage, rôle des familles, formation des enseignants
Actions : lutter contre le harcèlement, aménager la cour pour le bien-être et les apprentissages des élèves, mettre en œuvre le parcours de santé

- ***<u>Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement :</u>***

Points forts : excellente entente au sein de la communauté éducative, investissement des familles dans les projets, actions et manifestations de l'école.
Questionnements : fatigue des équipes et directrices, peu de couverture du RASED, décharges de direction insuffisantes, manque d'échanges avec les partenaires ou les autres écoles (par manque de temps). Besoin et envie de formations entre enseignants ; l'éloignement géographique pose problème (temps et finance) ; matériel ou aménagement à revoir
Actions : faire perdurer les bonnes relations école-familles, gérer les situations de crise, investir les ressources locales ; mutualiser les pratiques, manque de matériel (envisager un projet « L'école faisons-la ensemble »)

- ***<u>L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial</u>***

Points forts : bonne communication avec les collectivités, les familles, l'USEP, l'OCCE, les associations locales, le collège. Préoccupation de la communauté éducative sur le temps de l'enfant dans les locaux de l'école pendant les temps scolaire et périscolaire (aménagement mini self par ex à la cantine…)
Soutien des collectivités dans les actions de l'école : prêt des locaux pour manifestations, aide financière, aménagement des classes, BCD…
Questionnements : réseau expérimental supprimé qui permettait d'avoir une logistique plus aisée même si les projets continuent comme la web-radio ; manque de relations avec les partenaires du domaine médico-social (spécialistes, médecins, infirmiers et psychologues scolaires) ; questionnement aussi sur l'équipe de circonscription non stable depuis 5 ans.
Actions : Lutter contre l'isolement (en faisant perdurer les réseaux d'écoles, en faisant des rencontres sportives…) ; faire appel au personnel ressource de l'ASH ; communiquer avec les personnels de santé

5) <u>Projets :</u>

a) <u>*Vente de sapins*</u>. La livraison serait faite le 30/11. Un mot sera donc distribué le jeudi 9/11 et les réponses sont attendues pour le 23/11.

b) <u>*Téléthon*</u> :

Vente de peluches, ateliers vendredi après-midi (8/12), vente de crêpes, pizza/tartiflette ou autre à emporter, marche à 17h30 d'environ 7km le soir. On pourrait peut-être diffuser l'information aux villages par mail ou affichage. Pour information, nous sommes regroupés avec une association de Chappes qui organise également des randonnées au profit du Téléthon. Le programme du Téléthon de l'école vous sera donné la semaine prochaine.

c) <u>*Spectacle de Noël*</u> avec Allan le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes de Celles-sur-Ource.

d) <u>*Cirque et fête d'école*</u> : semaine du 1er juillet au vendredi 5 juillet
Besoin d'une équipe de 20 parents pour le montage le dimanche 30/06, une équipe de 10 le matin et une de 10 l'après-midi et démontage une équipe de 10 parents le samedi 6/07. Si pas de parents bénévoles, cela nous coûterait 1500 euros.
Le spectacle de fin d'année sera celui de la classe cirque. Il faut fixer les horaires et peut-être aménager le spectacle en sachant que le gala de danse de Fontette a lieu le même soir. Le début du spectacle serait fixé à 18h30 sachant qu'il y a 1h d'habillage. Nous essayons de trouver une solution qui convienne à tous.
Administratif : demande d'utilisation du terrain de foot à faire à la commune de Celles, et voir avec

l'organisation du tournoi de sixte de Celles-sur-Ource.

e) *USEP* : rencontres sportives :

Rando le 25 septembre du CP au CM2
Biathlon en février
Le petit tour à vélo en mai. Il s'agit d'une sortie sur route pour les CM pour accompagner il faut que les parents passent un agrément. Pour les CP, CE, CE2, il s'agit d'ateliers de maniabilité, autour du code de la route.
Orientation GS/CP en avril.
Journée Flamme en juin.

f) *OCCE* : les écoles qui folkent pour toutes les classes sauf GS/CP, jeux coopératifs pour la classe des PS-MS.

g) Emission de web-radio le lundi 3 juin

h) *Projets classe* :

- Projet cartes postales en lien avec les JO du CE2 au CM2 sur toute l'année. 12 cartes postales sont envoyées par mois à un département et en échange, nous recevons des cartes postales de différents départements accompagnées d'une fiche identité du département.
- Projet de liaison collège : émission spéciale JO
- Correspondance de la classe de Mme Mismaque avec une classe de la Haute Savoie. (échanges de jeux, poèmes, …).

Il a été décidé en conseil des maîtres de remplacer la fête des mères et la fêtes de pères par la Fête des familles. Nous avons fixé la date au 8 juin 2024.

.

Le conseil d'école est clôturé à 20h35 Fait à Polisot, le 06/11/2023

Secrétaire de séance : Mme Da Silva Catherine Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle